



MAITRISER LES NOTIONS DE DROIT SOCIAL

Domaine : Ressources humaines

Réf. : 1402RH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender l'ensemble des connaissances nécessaires en droit social pour mener à bien votre mission.

Intégration des nouvelles dispositions de la loi travail 2016

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques : Alternance entre théorie et exercices pratiques. Un support de cours adapté remis à chaque participant. Salle de cours équipée / connexion internet / matériels de projection / Tableaux / Paper Board.

Modalités d'évaluation : Evaluation au fur et à mesure des exercices pratiques / Questionnaire de satisfaction / Attestation de stage / Evaluation sommative par le formateur sur 5 questions.

Formation en présentiel : A l'aide de l'application EDUSIGN, les stagiaires ont un accès afin d'émarger pendant la formation et de répondre à une opinion qualité lors de la fin de la formation.

Formation en distanciel : A l'aide d'un logiciel, les stagiaires interagissent entre eux et avec le formateur / Accès à l'environnement d'apprentissage (supports,...) et aux preuves de suivi (émargements, évaluation, opinion qualité...) via la plateforme Edusign / Convocation avec lien de connexion.

CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

I. COMPRENDRE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES.

- Identifier les partenaires Ressources Humaines.
- Bref Historique de la législation sociale.
- Les Sources du droit du travail.
- Conventions Collectives.
- Règlement intérieur.
- Inspection du travail (rôle et obligations contrôlables, étapes d'une procédure prud'homale).
- Rôles et relations et obligations avec le Médecin du travail.

II. LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS :

CDI, CDD, Contrat à temps partiel, Contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation, les nouveaux contrats, les intérimaires

- Structure des différents contrats de travail.
- Les clauses déterminantes, évolutives, informatives, implicites.
- Le choix du contrat de travail.
- Suspension des contrats de travail.

III. DROIT DISCIPLINAIRE

- Pouvoir disciplinaire, définition et champ d'application, sanction disciplinaire, procédure disciplinaire, le règlement intérieur (notion de harcèlement moral et discrimination).

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié intégrant un service de Ressource Humaine
L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

DURÉE ET DATES

-Durée :
2 jours soit 14 heures

-Délai d'accès :
Réponse par mail dans les 72h.
En inter : inscription à la prochaine session suivant le nombre de places disponibles.
En intra et en individuel : en fonction du planning déterminé par le client.

-Dates des inter-entreprises :
Nous contacter
.En Intra ou Individuel :
Nous contacter

FORMULES ET TARIFS

En inter-entreprises :
635€ HT / Jour / personne

En intra-entreprises :
1499€ HT / Jour / groupe
Groupe de 2 à 4 pers.

En cours particulier :
Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel, Distanciel.

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?

 **02 32 74 56 94** Numéro unique d'appel

- Les ruptures du contrat de travail (démission, licenciement, retraites)
- Rupture conventionnelle, licenciement économique, (cause réelle et cause sérieuse, procédure).
- Procédure pour les salariés adaptés.
- Départ négocié et transaction (conditions, intérêts, limites, validité, régime fiscal et social).
- Contentieux Prud hommal.
- Compétence, portée des contrôles des juges.

IV.LA DURÉE DU TRAVAIL

- Le temps de travail effectif.
- Les limites de la durée du travail.
- Les repos.

V.L'AMÈNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

- Répartitiion du temps de travail.
- Aménagement et réduction du temps de travail.

VI.LA RÈMUNÈRATION DIRECTE

- Le salaire.
- Le paiement du salaire.
- Les rémunération indirects.
- Avantages en nature, compte épargne temps, épargne salariale.

VII.LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- La loi de 2016 sur la représentativité.
- Les différentes instances du personnel : CE , DP, DS, CHSCT.
- Les élections.
- Organisation des élections.
- Calendrier des réunions.

Fiche mise à jour le 23/08/2024

NOS CERTIFICATIONS

